

Hom

Publié le 02 août 2021 à 16h36 Modifié le 02 août 2021 à 17h17

Le Collectif pour l'interdiction des armes nucléaires du Finistère (Cian 29) s'est réuni ce lundi, à Quimper, pour de nouveau réclamer la signature, par la France, du Traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian), entré en vigueur en janvier 2021. Il le rappellera encore lors d'une soirée pacifiste prévue au Menez Hom, vendredi.



Quelques membres du Collectif pour l'interdiction des armes nucléaires du Finistère (Cian 29), réunis lundi midi à Quimper. (Le Télégramme/Jeremy Goujon)

Créé en 2018 à l'initiative du Mouvement de la Paix et de l'Université européenne de la Paix (UEP), [le Collectif](#) pour l'interdiction des armes nucléaires du Finistère (Cian 29) regroupe une quinzaine d'organisations politiques, syndicales et associatives. Comme son nom l'indique, son credo est de construire « un avenir résolument humain, libéré de la menace périlleuse que fait courir à l'humanité le maintien et la modernisation d'un arsenal atomique ».

À lire sur le sujet [Une caravane fleurie contre le budget alloué à l'armement nucléaire](#)

Premier rassemblement post-Tian

Dans cette optique, le Cian 29 organise une nouvelle fois une marche et un rendez-vous au sommet du Menez Hom pour exiger la fin de l'arme nucléaire, vendredi 6 août, jour anniversaire du « crime contre l'humanité » d'Hiroshima (1945) – le bombardement atomique de Nagasaki, le 9 août 1945, sera également commémoré. Pourquoi le Menez Hom ? « Parce qu'il est l'un des sommets du département, et qu'il surplombe la rade de Brest et [l'île Longue](#) [la base opérationnelle des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la marine française] », explique Roland de Penanros, membre de l'UEP.



Le missile en carton confectionné par le collectif sera de la partie. (Archives Le Télégramme)

Ce rassemblement sur la presqu'île de Crozon aura, cette année, une saveur particulière, puisqu'il sera le premier du genre à se dérouler après l'entrée en vigueur du [Traité d'interdiction des armes nucléaires](#) (Tian), le 22 janvier 2021. « Ce traité avait été signé aux Nations unies en 2017, rembobine Roland de Penanros. À l'époque, 122 pays sur 193 y étaient favorables, soit la très grande majorité de la population mondiale. Et à partir du moment où 50 pays l'avaient ratifié [un seuil franchi en octobre 2020, ndlr], il faisait office de loi au regard du droit international ».

